Vingt-septième session du Comité des forêts – Procédure de correspondance écrite

Point 8.4 de l'ordre du jour – Activités de la FAO en rapport avec la gestion intégrée des incendies de forêt (document COFO/2024/6.4)

Réponse du secrétariat aux contributions écrites des membres

Le secrétariat se félicite du soutien exprimé par l'Union européenne (UE) et ses États membres, le Canada, le Mexique et l'Australie concernant la suite que le Comité des forêts est invité à donner, telle qu'indiquée dans le document COFO/2024/6.4

Le secrétariat a noté que l'UE reconnaissait les liens entre le changement climatique, le changement d'affectation des terres, l'abandon des terres et les activités humaines en ce qui concerne les incendies ruraux, qui entraînent une perte de biodiversité et la dégradation de l'environnement. La note selon laquelle la gestion des incendies ruraux est intersectorielle et l'avis selon lequel les efforts conjoints relatifs aux incendies ruraux devraient permettre d'éviter les doubles emplois et les chevauchements tout en promouvant la collaboration, les synergies et la coordination à tous les niveaux, ainsi que l'appui à l'utilisation du Cadre de gouvernance des incendies ruraux, sont également dûment notés. Le secrétariat a également pris note des orientations relatives au paragraphe 10 du document susmentionné.

Le secrétariat se félicite de l'appui de l'UE, des États-Unis d'Amérique, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, du Mexique et de l'Australie au développement continu du Pôle mondial de gestion des feux.

La reconnaissance par le Japon du rôle de premier plan de la FAO dans la gestion des incendies de forêts, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et les pays, est également notée avec gratitude. Le secrétariat se félicite de la proposition tendant à mettre en commun un éventail d'activités connexes mises en œuvre dans le monde entier en étroite collaboration avec l'Organisation internationale des bois tropicaux, ainsi que par l'intermédiaire de l'Agence japonaise de coopération internationale.

Le secrétariat a noté que les États-Unis d'Amérique saluaient les activités menées par la FAO en matière de gestion intégrée des feux. Le secrétariat a pris note de la recommandation préconisant d'inclure une référence au Cadre de gouvernance des incendies ruraux.

Le secrétariat a noté l'intention du Canada de collaborer avec d'autres, dans le cadre du Pôle mondial de gestion des feux, au sujet de la gestion autochtone du feu et sur divers thèmes scientifiques et technologiques. Les informations concernant la création d'un centre canadien d'excellence pour l'innovation relative aux incendies de forêt et la résilience sont également accueillies très favorablement. La FAO attend avec intérêt d'examiner les synergies entre le Pôle mondial de gestion des feux et le centre canadien d'excellence. Le secrétariat a pris note et a pris acte du chiffre final de la superficie brûlée par des feux non contrôlés au Canada (14,6 millions d'hectares), d'après les calculs et les informations du Service canadien des forêts, après la publication du document du Comité des forêts (COFO/2024/6.4). Cela sera pris en compte dans les futurs produits axés sur les connaissances.

Le fait que la Nouvelle-Zélande salue les activités menées par la FAO en matière de gestion intégrée des feux et les efforts déployés par l'Organisation pour aider les membres à mener des initiatives relatives à la gestion des feux est noté avec gratitude. Les directives volontaires sur la gestion intégrée des feux sont publiées, en anglais, sur le site web de la FAO (https://doi.org/10.4060/cd1090en) et seront mises en avant lors d'une manifestation consacrée au Pôle mondial de gestion des feux, qui se tiendra en marge de la 9^e Semaine mondiale des forêts, le vendredi 26 juillet 2024. Le secrétariat se félicite de l'appui de la Nouvelle-Zélande à l'élaboration du Cadre de gouvernance des incendies ruraux, en tant que membre du Comité international de liaison. Il accueille avec satisfaction le soutien

de la Nouvelle-Zélande à la FAO quant au renforcement des capacités régionales à l'avenir et à des échanges techniques relatifs à la gestion intégrée des feux.

Le secrétariat a noté l'appui de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie en faveur de la poursuite de la collaboration de la FAO avec les partenaires en vue d'engendrer un changement de paradigme faisant passer d'une attention accordée essentiellement à l'extinction des incendies à une approche globale.

Le secrétariat a noté les efforts déployés par le Mexique pour promouvoir la gestion intégrée des feux et salue la proposition faite à la FAO d'organiser des échanges régionaux sur les pratiques traditionnelles de gestion des feux, ce qui pourrait se faire dans le contexte du troisième pilier du Pôle mondial de gestion des feux, qui concerne la résilience des populations face aux incendies de forêt.

Le secrétariat remercie l'Australie de son soutien aux activités de la FAO en matière de gestion intégrée des feux, notamment le Pôle mondial de gestion des feux. Compte tenu de l'expérience de l'Australie en matière de feux contrôlés au moyen de pratiques autochtones de gestion des terres dans des écosystèmes adaptés aux feux, il est pris bonne note de la recommandation préconisant d'inclure de telles pratiques dans les approches globales.